complément précieux. Ceux-ci apportent sur tel ou tel détail des éclaircissements utiles; en revanche, Lucain présente la synthèse et la systématisation de toutes ces pratiques quelque peu incohérentes; il en donne la signification, établit la doctrine, se montre, en même temps que poète et que peintre, à la fois historien et philosophe.

Mais, ainsi compris, cet épisode éclaire d'un jour nouveau le poème auquel il appartient. Toutes les parties de l'œuvre ont été conçues dans le même esprit, et il n'est plus permis de porter sur tel ou tel morceau un jugement sommaire et dédaigneux. En dépit de son imagination et d'un verbalisme de rhéteur, Lucain est partout préoccupé de reproduire les faits, de suivre la réalité, telle du moins qu'il la voit à travers ses croyances et son tempérament. L'œuvre du critique littéraire doit être d'analyser minutieusement chaque passage, d'en extraire les données exactes ou considérées comme telles, de voir le parti qu'en a tiré Lucain, les effets qu'il a voulu produire et qu'il a souvent réellement produits. Car si, après nous être dépouillés de nos préventions sur Lucain, nous parvenions par un nouvel effort à nous dégager de nos idées modernes pour nous refaire une âme antique, nous en serions récompensé en sentant sourdre au fond de nous-mêmes quelque chose de cette mystérieuse horreur qui devait agiter les Romains au récit des forfaits d'Érictho et de ses funèbres évocations[1].

A. BOURGERY.

III

L'EMPEREUR NÉRON ET LE ROI MIDAS

(Perse, *Satire* I, v. 121)

PAR L. HERRMANN

Professeur à l'Université de Bruxelles

Un passage de la vie de Perse et une scholie au vers 121 de la première satire[2] prétendent que la forme primitive de la phrase

1. Cet article a fait l'objet d'une communication à la Société des Études latines le 9 juin 1928; l'exposé a été suivi de pénétrantes remarques de M. R. Eisler, dont les plus importantes ont été reproduites dans les notes.

2. *Vita*, X. — Sed mox ut a schola magistrisque deuertit, lecto Lucili decimo li-

« Auriculas asini quis non habet? » aurait été « Auriculas asini Mida rex habet » et que le vers aurait été corrigé par Annaeus Cornutus, maître, ami et éditeur de Perse, pour éviter que Néron ne le crût dirigé contre lui.

On admettait généralement l'authenticité de cette anecdote lorsque E. Haguenin, puis A. Cartault[1] se sont efforcés de prouver qu'elle était invraisemblable et que l'auteur du passage de la vie de Perse où elle se trouve l'avait inventée de toutes pièces, sans doute pour expliquer l'absence du nom de *Mida* dans le vers 121, où sa présence paraissait nécessaire.

J'ai été amené à étudier de nouveau la question et je suis obligé de conclure dans un sens tout opposé à celui de Haguenin et Cartault.

En effet, les deux érudits sont obligés de reconnaître que la première satire contient effectivement des attaques contre Néron, mais ils essaient de réduire la portée de cette constatation en affirmant qu'il s'agit d'attaques purement littéraires et peut-être antérieures à l'avènement du prince. Or, contrairement à ce que croyait Haguenin, rien ne prouve que le vers 121 ne soit pas lui aussi une attaque d'ordre littéraire, comme je le montrerai plus loin ; et, d'autre part, quelle que soit la date de la première satire, le seul fait qu'elle contient des attaques littéraires contre les *poetae noui* appréciés par Néron me semble confirmer sur un point important l'allégation de la vie anonyme de Perse « cum tanta recentium poetarum et oratorum insectatione ut etiam Neronem principem illius temporis inculpauerit »[2].

Il convient donc d'être prudent et de ne pas rejeter à la légère comme interpolé le passage X de la vie anonyme, ce que A. Car-

bro, uehementer saturas componere instituit, cuius libri principium imitatus est, sibi primo, mox omnibus detracturus cum tanta recentium poetarum insectatione ut etiam Neronem principem illius temporis inculpauerit. Cuius uersus in Neronem cum ita se haberet « Auriculas asini Mida rex habet » in eum modum a Cornuto, ipse tantummodo, est emendatus « Auriculas asini quis non habet? » ne hoc in se Nero dictum arbitraretur.

Scholie à I, 121. — Denique Persius sic scripsit : « Auriculas asini Mida rex habet », sed Cornutus hoc mutauit ita ponens « auriculas asini quis non habet? » ueritus ne Nero in se dictum putaret.

1. Haguenin, *Perse a-t-il attaqué Néron? Revue de philologie*, t. XXIII (1899), p. 301, etc. — Cartault, *La Satire I de Perse, Revue de philologie*, t. XLV (1921), p. 70, etc.

2. A noter que dans certains manuscrits de Perse, comme celui de Valenciennes n° 711 (XII^e siècle), la première satire est intitulée *De poetis et oratoribus*. Le fait que Perse n'attaque guère les orateurs est sans importance : P. Annius Florus avait écrit un dialogue intitulé *Vergilius orator an poeta?*

tault a eu le tort de faire dans son édition de Perse[1]. En effet, il suffit de replacer le passage X entre le chapitre IV et le chapitre V pour rétablir l'ordre logique et la suite des idées. La contradiction entre le passage X « Sed mox ut a schola magistrique deuertit... saturas componere instituit » et le début du chapitre VIII « Scriptitauit et raro et tarde. Hunc ipsum librum imperfectum reliquit » n'est qu'apparente. La première satire peut avoir été écrite au plus tôt vers 54, au plus tard vers 59. *Scriptitauit et raro et tarde* peut s'appliquer aux cinq autres satires et au fragment choliambique échelonnés de 54 ou de 59 à 62. A supposer même que l'expression s'applique aussi à la première satire et que celle-ci ne date que de 59, Perse a parfaitement pu ne terminer ses études philosophiques qu'en 58, donc à vingt-quatre ans, après les avoir commencées à seize : Non seulement le chapitre X de la *Vita* est compréhensible, mais il est indispensable à la compréhension du chapitre VIII, car les mots *hunc ipsum librum* de ce dernier renvoient à *saturas componere instituit*. D'autre part, les mots *schola* et *magistris* du chapitre X renvoient à *grammaticum Remmium Palaemonem*, *rhetorem Verginium Flauium*, et à *Annaeus Cornutus* du chapitre IV.

Si le chapitre X n'est pas une interpolation, son témoignage sur le vers 121 de la première satire a autant de valeur que le reste de la vie anonyme, et on ne peut plus supposer que c'est une invention gratuite.

Reprenons donc un à un les arguments de Haguenin et Cartault contre l'authenticité de l'anecdote. Selon Haguenin, le compilateur de la *Vita* aurait commis une bourde en rattachant aux attaques *littéraires* contre Néron et son école poétique que contient la première satire une prétendue attaque de Perse contre un défaut *physique* de Néron. A grand renfort d'érudition, Haguenin a réussi à démontrer que Néron avait des oreilles normales et non des oreilles d'âne[2]. Je ne doute pas qu'il ait raison, mais où il s'est trompé, c'est quand il a cru qu'une attaque *métaphorique* contre Néron ne méritait pas de la part de Cornutus un tel luxe

1. Apparat critique, p. 11, de l'édition des Satires (Paris, « Les Belles Lettres », 1920).

2. D'ailleurs, Perse critique au vers 128 l'homme qui est capable de traiter un borgne de borgne. Il ne peut donc lui-même s'attaquer sept vers plus haut à une difformité physique. Mais le vers 128 lui-même ne contient-il pas une allusion maligne à l'écrit de Néron contre Clodius Pollio qui était justement intitulé *Luscio*, « le borgne » (Suétone, *Domit.*, 1).

de précautions. Sans doute Néron n'avait pas d'oreilles d'âne au sens propre du mot. Mais dire de lui qu'il avait des oreilles d'âne pouvait signifier métaphoriquement *dans une satire littéraire* qu'il était un médiocre connaisseur en musique et en poésie. Le passage ne peut se comprendre isolément. Il faut le replacer dans l'ensemble de la pièce qui critique à la fois les auteurs et le public. Il faut mettre *Auriculas asini Mida rex habet* en rapport avec les vers :

23 Tun, uetule, *auriculis* alienis colligis escas
126 Inde uaporata lector mihi ferueat *aure*
107-108 Sed quid opus *teneras* mordaci radere uero
auriculas? Videsis ne maiorum tibi forte
limina frigescant.

où il s'agit toujours de l'ouïe et non de la forme des oreilles. Pour Perse, dans sa première satire, avoir des oreilles d'âne c'était avoir, comme disait l'archevêque de Grenade dans *Gil Blas*, l'oreille béotienne.

On conçoit alors qu'un tel reproche, *bien que purement littéraire* et, par conséquent, *lié* aux autres critiques que la satire lançait contre les écrivains préférés par Néron, ait pu paraître à Annaeus Cornutus plus grave que le reste et de nature à ne point passer aussi facilement.

Si nous passons à l'argument de Cartault, selon qui l'expression *auriculas asini quis non habet* serait parallèle à l'expression du vers 8 *Nam Romae est quis non hac, si fas dicere...* et ne ferait que compléter cette dernière que l'auteur avait laissée en suspens, le trouverons-nous plus solide?

Pour être sensé, le passage des vers 119 et suivants

Me muttire nefas. Nec clam, *nec cum scrobe*, nusquam?
Hic tamen infodiam — uidi, uidi ipse, libelle,

doit se clore non par l'interrogation *Auriculas asini quis non habet?* mais par l'affirmation *Auriculas asini Mida rex habet.* En effet, il est bien inutile de creuser un trou dans le sol pour y enfouir la déclaration que *tous les Romains ont des oreilles d'âne.* Au contraire, s'il s'agit d'un secret dangereux à révéler, on comprend les précautions prises par Perse. L'homme qui écrit *uidi uidi ipse* ne saurait se vanter d'avoir découvert un secret de Polichinelle.

D'ailleurs, l'expression *auriculas asini quis non habet?* ne cor-

respond pas étroitement à celle du vers 8 : *Nam Romae est quis non hac, si fas dicere...*, dont le complément naturel serait *dementia laborat?* ou quelque chose d'analogue.

Il y a plus. En faveur de l'anecdote de la *Vita* sur le vers remanié par Cornutus militent deux témoignages absolument indépendants, émanant de deux contemporains de Néron et ayant en commun avec le vers primitivement écrit par Perse *le nom de Midas*.

C'est tout d'abord le fragment suivant de Pétrone[1] :

> Nam citius flammas mortales ore tenebunt
> quam secreta tegant. Quicquid dimittis in aula
> effluit et subitis rumoribus oppida pulsat.
> Nec satis est uulgasse fidem : simulatius exit
> proditionis opus famamque onerare laborat :
> sic commissa uerens auidus reserare minister
> fodit humum regisque latentes prodidit aures.
> Concepit nam terra sonos calamique loquentes
> *ingemuere*[2] Midam qualem narrauerat index.

Quelle que soit sa place dans l'œuvre de Pétrone, c'est bien à des secrets de la cour impériale (voir le vers 2) que ce fragment semble faire allusion. Lorsqu'il fut écrit, Perse était mort depuis peu ou vivait encore. Il n'est pas téméraire de supposer que c'est la première satire qui a pu inspirer à Pétrone ce passage sur Midas, même si Pétrone n'a connu le vers 121 que sous sa forme actuelle. Le point important est que Pétrone a écrit le nom de *Midas*. Il pensait sans doute à quelque secret compromettant qui s'était ébruité malgré les précautions prises. Pétrone était à l'affût des « potins » qui couraient dans Rome et nous savons par Tacite que Néron chercha à savoir qui l'avait si bien renseigné sur le mystère de ses orgies nocturnes[3]...

Le deuxième témoignage est encore plus important parce qu'il me semble expliquer pourquoi Perse aurait voulu lancer dans sa première satire le nom de Midas et pourquoi ce nom aurait été dangereux. La première bucolique d'Einsiedeln a pu être écrite dès 59[4], date où Néron avait déjà commencé à s'entourer de

1. T. XXVIII de l'édition Ernout. Paris « Les Belles Lettres », 1922, p. 190-191 (p. 120 de l'éd F. Bücheler, G. Heraeus[6]. Berlin, Weidmann, 1922).
2. Ingemuere *conieci* : inuenere *cod.* incinuere *Salmasius*.
3. *Annales*, XVI, 20, 1 et 2. — Voir XVI, 19, 6.
4. Schanz, *Gesch. der Röm. Litter.*, II, 2[3], § 388, p. 98.

jeunes poètes, à composer des vers et à jouer de la lyre sur une scène[1]. Or, si la première satire de Perse date d'après le procès de Pedius Blaesus, c'est-à-dire de la fin de 59[2], Perse a pu avoir connaissance de cette première Bucolique d'Einsiedeln. Que trouvait-il au début de ce texte?

THAMYRA

Te *formose Mida*, iamdudum nostra requirunt
iurgia : da *uacuam* pueris certantibus *aurem*.

La Bucolique est mutilée, mais il est aisé de reconnaître qu'elle était consacrée à flatter l'empereur chanteur, l'empereur poète, au moyen des couplets alternés de *Thamyra* et de *Ladas*. Il est clair que son début était destiné à flatter Néron en tant que critique éclairé prêtant l'oreille aux joutes des jeunes poètes. Midas, le beau Midas, était évidemment Néron. Alors il devait être tentant pour Perse, qui n'aimait guère les poèmes jugés par Néron-Midas, de rappeler que Midas avait des oreilles d'âne...

Ainsi le sobriquet jugé offensant par Cornutus n'aurait pas été inventé par Perse. Celui-ci l'aurait repris *cum grano salis* à un thuriféraire imprudent de l'empereur. A moins que l'inverse ne soit vrai et que ce soit le poète bucolique qui ait voulu venger Néron des attaques du satirique! Mais ceci est moins vraisemblable. Catulle avait déjà employé le nom proverbial de Midas pour désigner un roi très riche et très généreux[3]. Et il est difficile que l'auteur de la Bucolique d'Einsiedeln ait connu le vers de Perse sous sa forme primitive.

Mais si la Bucolique, que je crois légèrement antérieure à la première satire, a eu du succès à Rome, tout le monde devait savoir qui représentait Midas. Dès lors, le vers 121 de la première satire était, avant d'être remanié, très dangereux, puisqu'il attaquait ouvertement Néron à son point le plus sensible, c'est-à-dire dans sa vanité d'artiste et de lettré. Dans ces conditions, une correction était urgente. Il fallait escamoter Midas et rendre la satire plus générale au risque de la rendre moins piquante.

1. *Annales*, XIV, 15 et 16.

2. Ce que conteste Cartault, p. 71-72. Les vers 87-87 semblent pourtant bien se rapporter à un événement contemporain et à la plaidoirie de Pedius Blaesus qui avait suscité l'enthousiasme des amateurs de belles phrases (voir *Annales*, XIV, 18). Aucune analogie n'est à établir avec le Pedius d'Horace (*Sat. I*, 10 v. 28), très bon avocat selon Acron.

3. *Poème* XXIV, v. 4.